
Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Chaudes-Aigues (Cantal) qui exprime son indignation contre ceux qui ont attenté à la représentation nationale et offre des dons à la patrie, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Chaudes-Aigues (Cantal) qui exprime son indignation contre ceux qui ont attenté à la représentation nationale et offre des dons à la patrie, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 435-436;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24233_t1_0435_0000_27

Fichier pdf généré le 21/07/2021

des griffes des scélérats sectionnaires de cette commune et de l'infâme Toulon, les patriotes de Collobrières viennent vous parler un langage agreste mais sincère. La reconnaissance le dicte; la vertu ne dédaignera pas de l'entendre.

Le tiran et tous les complices punis, des villes rebelles domptées, les despotes coalisés frappés de terreur, et fuyant loin des soldats républicains. Douze cent mille héros sur nos frontières, les traitres, les scélérats, les intrigants, les faux patriotes démasqués et livrés au glaive de la loi, l'innocence protégée, l'indigence secourue, les droits de l'homme proclamés en présence de l'Être Suprême, une Constitution démocratique, un gouvernement révolutionnaire, la liberté et l'égalité planant sur toute la France, la destruction de tous les abus, le triomphe de toutes les vertus républicaines, voilà votre ouvrage.

Vertueux Montagnards ! nous ne vous félicitons sur aucun fait particulier. Marqués au coin de l'immortalité, tous vos travaux excitent et notre admiration et notre gratitude. Nous ne vous dirons pas de rester à votre poste : ce langage nous paraîtrait insultant pour vous. Vous êtes trop grands pour terminer sitôt une carrière commencée avec tant de zèle, continuée avec tant d'intrépidité ! nous voulons la liberté, des monstres l'attaquent, vous êtes là ! ... Rois, despotes, tirans, assassins de toute espèce, tremblés ! Du haut de la Montagne où siègent le mérite, les talents, toutes les vertus, nos législateurs vont lancer leurs foudres sur vous. Dirigée par leurs mains habiles, elle vous pulvérisera, et la postérité, juste et reconnaissante, les proclamera les vengeurs du genre humain. Pour nous, embrasés d'un saint enthousiasme pour tout ce qui émane de votre sagesse, pauvres en biens de la fortune, mais riches en patriotisme, nous vous jurons respect, soumission, amour, reconnaissance. »

P.S. — Nous venons de lire le rapport et le décret du 18 floréal. Quelle consolation il a porté dans nos âmes. Qu'il est digne de vous et du temple immortel que vous représentez avec tant de dignité. S. et F.

Mêmes signatures que ci-dessus
[+ 1 signature illisible (*maire*), CAZE, BREMONDAS.]

14

L'agent national près le district de Châtillon-sur-Chalaronne, département de l'Ain, annonce à la Convention que 313 adjudications des biens nationaux s'élèvent à 2,317,185 liv., et qu'un lot estimé 1478 liv. s'est porté à 15,300 liv.; il termine par annoncer qu'il y a encore quatre fois autant de biens à vendre.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

(1) P.V., XLII, 125. Bⁱⁿ, 7 therm.; M.U., XLII, 136.

15

L'agent national du district de Bruyères (1) annonce qu'un bien [d'un ex-chanoine], estimé 11.141 liv. 10 s. a été vendu 40,165 liv. (2).

16

L'agent national du district de Coiron (3) envoie un petit paquet de galon d'argent; il fait part à la Convention que les biens d'émigrés vendus jusqu'à ce jour, évalués 1,564,339 liv. 10 s. ont été adjugés à la somme de 3,109,795 liv. (4).

17

L'agent national du district de Châteauneuf, département de Maine-et-Loire, annonce à la Convention que des biens nationaux estimés 211,888 liv. ont été vendus au milieu des cris de *vive la République*, 456,230 liv., et exprime son indignation contre ceux qui ont osé attenter à la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (5).

18

Le citoyen Bruyas de Marcellin, département de la Loire, écrit à la Convention nationale qu'il fait don à la patrie de la somme de 1200 liv., montant de la liquidation de son office de notaire, et de 600 liv. hypothéquées sur des biens nationaux; il manifeste le désir que ces sommes soient la récompense de trois braves de l'armée du Nord qui se distingueront les premiers par des traits d'héroïsme.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

19

La société populaire de Chaudes-Aigues (7) félicite la Convention nationale sur son énergie à démasquer les traîtres, et à les frapper du glaive de la loi : elle exprime son indignation contre ceux qui ont osé attenter à la représentation nationale : elle termine par annoncer qu'elle a remis aux représentants du peuple Mi-

(1) Vosges.

(2) P.V., XLII, 125. Bⁱⁿ, 7 therm.

(3) Ardèche.

(4) P.V., XLII, 125. Bⁱⁿ, 7 therm.; M.U., XLII, 136.

(5) P.V., XLII, 125. M.U., XLII, 136.

(6) P.V., XLII, 125.

(7) Cantal.

chaud et Soubrany, 206 paires de bas, 9 chemises, 4 paires de souliers, un habit uniforme et 75 liv. en numéraire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (1).

20

La municipalité et le comité de surveillance de la commune de Cours, district de Maixent, département des Deux-Sèvres, font part à la Convention nationale qu'il a été trouvé chez l'émigré Gernau 1100 liv. de plomb en feuilles, avec un grand nombre d'ustensiles de cuivre rouge que cet ennemi du peuple avoit cachés dans une grange dans un trou profond, et couvert de bois à brûler : ils invitent la Convention à rester à son poste (2).

21

L'agent salpêtrier de l'arrondissement de Chalinargues, district de Murat, département du Cantal, écrit à la Convention nationale qu'il vient de faire passer au dépôt du district une grande quantité de salpêtre, dont cette commune fait offrande à la patrie, et que les ateliers sont toujours en activité pour l'extraction de ce minéral qui doit anéantir les despotes et leurs vils esclaves.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[L'agent salpêtrier de l'arr' de Chalinargues au présid. de la Conv.; Chalinargues, 26 prair. II] (4).

Citoyen président

la commune de chalinargues, qui a marqué chaque jour de la révolution par des sacrifices éclatants, vient de faire passer au dépôt du district de Murat une assez grande quantité de salpêtre qu'elle se promet d'augmenter dans la suite et en fait offrande à la patrie.

qu'ils tremblent donc, les despotes européens et leurs vils satellites ! de toutes les régions de la France s'élèvent mille et mille ateliers, des essaims innombrables de laborieux chimistes, dont les bras et l'art employés à fouiller dans le riche sein de Tellur en extraient le fatal météore qui, formant le tonnerre dans les mains de nos fiers guerriers, portera dans leurs rangs le ravage et la mort; qu'ils tremblent. Leur heure dernière approche. Et vive à jamais la république.

LABOUDENE (agent salpêtrier) (5).

22

La société populaire de Combas, district de Sommières, département du Gard, en félicitant la Convention nationale sur ses glorieux travaux, lui témoigne sa reconnaissance sur son décret du 18 floréal, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Sté Popul. de Combas à la Conv.; séance du 22^e Prairial II] (2).

Citoyens Représentans du peuple français et libre, nous venons vous féliciter sur vos glorieux travaux, en ce que vous avés bien voulu métre à l'ordre du jour et d'écréter l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'ame, dont nous avons Sélébré le décadi 20^e du courrant avec toute la magniffissance que des Républicains sont succeptibles

de plus, de nous avoir laissé le brave Représentant du peuple Borie dans ce département, et qu'enfin nous désirons que vous restiés au poste que la nation vous a placé jusques à ce que les ennemis, tant de l'intérieur que de l'extérieur, soyent exterminés, notamment les tyrans; nous vous réitérons nos serments, qui sont de faire un rempart de nos corps pour soutenir la représentation nationale jusques à la dernière goutte de notre sang.

Salut et fraternité et indivisibilité.

BLANC (présid.), ROUVIÈRE (secrét. suppleant), BONNAUD (secrét.), JENISSON (?) (agent nat.).

23

L'agent national près le district de Calais-sur-Anille, département de la Sarthe, fait part à la Convention nationale que des biens nationaux estimés 12,259 liv. ont été vendus 38,360 liv.; que d'autres estimés 100,178 liv. ont été dans le même mois vendus 273,130 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

24

La municipalité de Moyaux, département du Calvados, envoie à la Convention nationale le procès-verbal de la fête à l'Etre suprême. La société populaire de Montfort-le-Brutus (4) en envoie autant.

Insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (5).

(1) P.V., XLII, 126.

(2) P.V., XLII, 126.

(3) P.V., XLII, 126.

(4) C 314, pl. 1254, p. 24.

(5) En N.B. : « Citoyen veuillez le faire connoître à l'assemblée ».

(1) P.V., XLII, 127.

(2) C 314, pl. 1254, p. 25.

(3) P.V., XLII, 127. Bⁱⁿ, 7 therm.; M.U., XLII, 137.

(4) Seine-et-Oise.

(5) P.V., XLII, 127. Bⁱⁿ, 6 therm. (1^{er} suppl.); J. Sallier, n^o 1456.